

# La démarche participative

## → La participation des habitants dans les EVS :

Principe fondateur et plus-value de l'animation de la vie sociale, la participation concerne à la fois les usagers, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

## → La dynamique participative permet :

- > d'avoir une meilleure connaissance du territoire d'intervention : ses habitants, ses problématiques sociales et ses ressources ;
- > de prendre en compte les besoins prioritaires exprimés par le terrain ;
- > de susciter les initiatives, en particulier celles qui répondent aux besoins des habitants et du territoire ;
- > d'associer et responsabiliser les habitants et partenaires locaux dans la réalisation des actions et dans la gestion de la structure ;
- > de contribuer à la prise de responsabilité et au développement de leur citoyenneté de proximité ;
- > de favoriser le développement des capacités des personnes et leur autonomie ;
- > d'appréhender les effets de ces actions pour les usagers-habitants et pour le territoire.

## → Le processus participatif dans la conduite de projet :

Il s'agit au préalable :

- > de bien identifier et rendre lisible les formes participatives ;
- > de permettre aux habitants de comprendre ce que l'on attend d'eux ;
- > de définir comment ils peuvent s'inscrire dans la démarche de projet.

Pour la branche Famille, la seule présence ou consommation d'activité ne constitue pas un niveau suffisant de participation des usagers, de même l'implication dans une instance d'information ou de consultation, doit le plus souvent être considérée comme une participation symbolique.

La notion de participation significative peut être employée pour qualifier le niveau de participation attendu dans les structures de l'animation de la vie sociale.

# La démarche participative

## → Repères méthodologiques

Parler de participation des habitants, c'est évoquer les multiples manières de mobiliser les personnes et de favoriser leur engagement dans l'action. On distingue quatre niveaux différents :

### 1. L'information sert de « déclencheur » au projet

**Définition :** l'information est l'action qui permet d'amener des connaissances vers un public.

**Objectif :** susciter l'intérêt et donner envie de participer à un projet

**Principes :**

- > donner du sens à l'action : cette démarche consiste uniquement à informer et non pas à recueillir les besoins ;
- > diffuser et atteindre le plus grand nombre : il s'agit d'adapter l'information aux habitants et aller au devant de ceux qui ne viennent pas la chercher ;
- > définir le public cible, clarifier les objectifs de l'action, donner les éléments de contexte (où ?, quand ?, comment, etc.), utiliser les « supports adaptés » (affiches, réunions, site internet, etc.) et les relais les plus efficaces (associations, commerces, marchés, personnes ressources, etc.) ;

**Exemple :** des élus d'une commune informent les habitants des transformations urbaines qui se réaliseront dans leur quartier.

Une phase de sensibilisation peut parfois être nécessaire lorsque l'information est complexe pour savoir et faire savoir.

### 2. La consultation sert à connaître les attentes des habitants

**Définition :** la consultation est l'action qui associe les habitants à la recherche d'information dans une démarche participative.

**Objectif :** impliquer les habitants dans la recherche d'information en les consultant ou en les associant à une démarche.

**Principes :**

- > rappeler qu'une consultation n'est pas une décision : elle nourrit et enrichit la réflexion ;
- > rendre la parole aux habitants en les faisant se questionner ;
- > mettre en place des structures souples de débat, des réunions publiques, des questionnaires, des enquêtes.

**Exemple :** un espace de vie sociale rédige un questionnaire à destination de ses usagers pour connaître ses besoins en termes de mode de garde des enfants.

# La démarche participative

## 3. La concertation suppose que tous les acteurs s'engagent à négocier de façon égalitaire

**Définition :** la concertation est la phase qui débouche sur une décision impliquant l'ensemble des acteurs y compris les habitants.

**Objectif :** aboutir à la définition précise d'un projet.

**Principes :**

- > associer l'habitant en tant qu'individu ou que membre d'un groupe ;
- > prendre en compte la parole des habitants et des professionnels de façon équivalente ;
- > vérifier le degré d'implication de chacun dans le projet et évaluer au préalable les conséquences.

**Exemple :** la salariée d'un espace de vie sociale réunit les usagers pour définir ensemble le programme d'animation qui sera proposé aux familles pendant les vacances scolaires.

## 4. La coopération suggère que les habitants soient étroitement associés à l'élaboration de l'intégralité du projet

**Définition :** la coopération est la phase de co-construction du projet avec l'ensemble des acteurs.

**Objectif :** instaurer une co-production, de l'élaboration du projet à son évaluation.

**Principes :**

- > impliquer les habitants avec l'ensemble des autres acteurs à la définition des objectifs, aux choix stratégiques, à leur mise en œuvre et à la mobilisation des moyens requis à cet effet ;
- > mettre en place avec l'ensemble des protagonistes du projets, une évaluation du projet en cours de réalisation ou en phase finale, pour mesurer les résultats et les effets attendus ;
- > proposer des outils et des méthodes d'évaluation qui auront été définis avec les habitants dès le début de l'action (tenue de registres de participation, recours à des questionnaires, à des enquêtes de satisfaction, à des entretiens individuels ou collectifs, organisation de réunions publiques de bilan, etc.).

**Exemple :** Des bénévoles prennent en charge avec l'Espace de Vie Sociale, la réhabilitation de chemins entre villages pour les ré-ouvrir au public (de la première réflexion relative au projet et le choix des partenariats jusqu'à l'évaluation de l'impact du projet en passant par la réalisation et la pérennisation « du service »). Plusieurs étapes ont précédé à cette réalisation :

